



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1182

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny déléguée à la société SDEI par deux contrats d'affermage**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009

Délibération n° 2009-1182

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny déléguée à la société SDEI par deux contrats d'affermage**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération en date du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation des réseaux d'assainissement des communes de Givors et Grigny a été confiée à la société de distribution d'eau intercommunale (SDEI) par deux contrats de délégation de service public avec la commune :

- de Givors pour une durée de 10 ans à compter du 5 février 2005,
- de Grigny pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2006.

A la suite de l'intégration desdites communes, la Communauté urbaine s'est substituée à ces dernières depuis le 1er janvier 2007.

Les rapports des délégataires, présentés au Conseil au titre de l'exercice 2008, comprennent les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution des délégations de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif, les principaux indicateurs d'activités de l'année 2008 :

Indicateurs d'activités	2007	2008	Variation 2007-2008	
			en %	tendance
<i>Givors</i>				
- abonnés	5 940	6 068	+ 2,2	↗

- volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	806	846	+ 5	↗
<i>Grigny</i>				
- abonnés	3 046	3 173	+ 4	↗
- volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	342	345	+ 1	→

En ce qui concerne les données financières, la redevance unique d'assainissement a été mise en place à compter du 1er janvier 2007.

Indicateurs financiers (en k€)	Givors 2007	Givors 2008	Grigny 2007	Grigny 2008
produits (1)	214	302	154	161
charges	239	278	164	169
résultat	- 26	25	- 10	- 7,5

(1) il s'agit de la part de la redevance assainissement affectée au contrat. Cette redevance concerne également la rémunération du Syseg, syndicat en charge du traitement des eaux usées :

En k€	Givors 2007	Givors 2008	Grigny 2007	Grigny 2008
total redevance assainissement	606	664	257	271
dont part Syseg	470	513	199	207

En ce qui concerne la commune de Givors, l'exercice 2008 fait ressortir une forte progression des produits (+ 42 %), en lien avec la hausse de branchements assainissements pour particuliers, et une progression plus modérée des charges (+ 16 %) conduisant à un résultat qui devient positif et en forte augmentation par rapport à 2007.

Quant aux charges réparties, le taux de valeur ajoutée servant à redistribuer celles-ci est de 0,31 % en 2008, contre 0,25 % en 2007. Cette hausse résulte de l'augmentation de la valeur ajoutée globale du centre régional due à une hausse de l'activité travaux. L'application de ce taux conduit ainsi à l'augmentation des charges relatives aux postes contribution des services centraux (+ 23 %) et investissement du domaine privé (+ 21 %).

L'application du tarif communautaire de l'assainissement aux usagers de la commune de Givors a généré en 2008 une recette totale de 664 k€ (+ 9 %), la part revenant au syndicat Syseg s'élevant à 513 k€ (+ 9 %). Ainsi, la recette nette de délégataire pour le service collecte de l'assainissement (hors pluvial) s'établit à 171 k€ (+ 7 %).

En ce qui concerne la commune de Grigny, l'exercice 2008 fait ressortir une progression presque similaire des produits (+ 4 %) et des charges (+ 3 %) conduisant à un résultat qui demeure négatif mais en amélioration par rapport à l'exercice 2007.

Quant aux charges réparties, le taux de valeur ajoutée servant à redistribuer celles-ci est de 0,19 % en 2008, contre 0,08 % en 2007. Cette hausse résulte de l'augmentation de la valeur ajoutée globale du centre régional ayant eu une hausse de l'activité travaux. L'application de ce taux conduit ainsi à l'augmentation des charges due aux postes de personnel (+ 7 k€, soit + 17 %), contribution des services centraux (+ 0,7 k€ soit + 144 %), investissements du domaine privé (+ 0,6 k€ soit + 140 %).

La hausse du poste sous-traitance, matières et fournitures (+ 38 k€, soit + 230 %) résulte de la hausse de l'activité de travaux exclusifs et de curage.

L'application du tarif communautaire de l'assainissement aux usagers de la commune de Grigny a généré en 2008 une recette totale de 271 k€ (+ 5 %), la part revenant au syndicat Syseg s'élevant à 207 k€ (+ 4 %). Ainsi, la recette nette de délégataire pour le service collecte de l'assainissement (hors pluvial) s'établit à 52 k€ (+ 6 %).

Ces rapports ont été soumis à l'examen de la commission consultative des services publics locaux et n'ont pas fait l'objet de remarques de sa part. Il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte des rapports 2008 produits par la société SDEI au titre des contrats de délégation de service public des réseaux d'assainissement des communes de Givors et de Grigny.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.